

Sommaire

- ◆ Une sirène dans la porte-tour 2-3
 - ◆ Les Forges de Saint-Lubin
Philippe de Saint-Wandrille
fait du crochet 4
 - ◆ Michel Lucien passe
par Maignaut-Tauzia 5
 - ◆ Maignaut.com,
un site à revisiter 6
 - ◆ La Sauvegarde du Gers en Gascogne 7
 - ◆ L'Association Botanique Gersoise
multiplie les initiatives 8-9
 - ◆ Avec l'Anpcen,
retrouvez les étoiles 10-11
 - ◆ La voie du numérique pour
le livre sur Maignaut-Tauzia 12
 - ◆ La politique au village
des années 1800 à 1914 13-15
 - ◆ Poste-Modernisme
Je cherche après Marianne 16-17
 - ◆ Le CPIE pays gersois fête
ses 10 ans au service
de l'environnement 18
 - ◆ Les Canoës de Beaucaire,
15 ans déjà ! 19
 - ◆ L'aménagement de la place 20
- Sondage sur le format du bulletin
Adieu au « parti d'en rire »
Le bilan comptable 2009



EDITO

L'appel des sirènes

Eloignons-nous du train-train
maignauto-maignautois
trop fécond en actualités pimentées.

Partons à l'aventure dans le département. Nous vous présentons le travail réalisé par les associations-soeurs qui participent au Paysage Associatif Gersois. Citons : l'Association Botanique Gersoise, La Sauvegarde du Gers, le CPIE gersois, l'Anpcen et Les Canoës de Beaucaire.

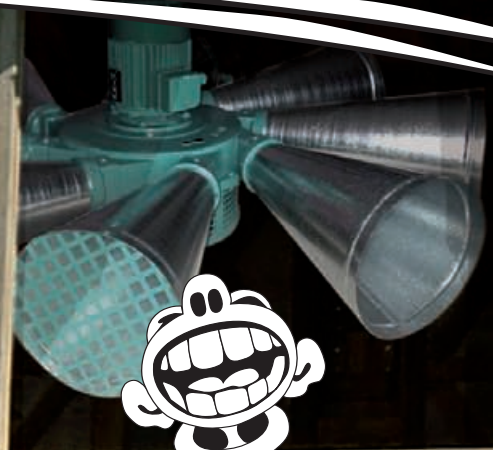
Poussons notre escapade jusqu'aux confins de la région, avec le remarquable inventaire photographique publié par Michel Lucien sous le titre « Pigeonniers en Midi-Pyrénées ».

Regagnons déjà Maignaut-Tauzia, avec un projet insolite et tapageur : une sirène high-tech dans la porte-tour qui portera au-delà des collines la renommée de la commune

Laissons-nous bercer par la mythologie, la séduisante sirène nous invitant à partager les aventures romanesques de la « Femme-poisson captive de la porte-tour ». *Serge Belliard*

Une sirène dans la porte-tour

WITOUOUUUUUWWW



Encouragée par la réussite du projet commun de restauration de la croix de mission, Maignaut Passion va proposer à la commune l'installation d'une sirène dans la porte-tour.

Un constat tout bête

La mairie ne dispose pas d'un beffroi et la commune a renoncé à remonter le clocher de l'église. La porte-tour de l'association nous a donc semblé le lieu idéal pour installer au coeur du village une puissante sirène capable d'alerter l'ensemble de la population de la commune.

Fourcés en exemple

La sonnerie de la sirène communale à midi est une tradition forte, le pendant laïc de la cloche de l'église, qui perdure dans de nombreuses communes de la région.

La commune de Fourcés vient de faire restaurer sa porte-tour dite de l'horloge et y a fait réinstaller une sirène d'alarme « dernier cri » qui chaque midi, fait vibrer à l'unisson le coeur des villageois.

Une sirène polyvalente

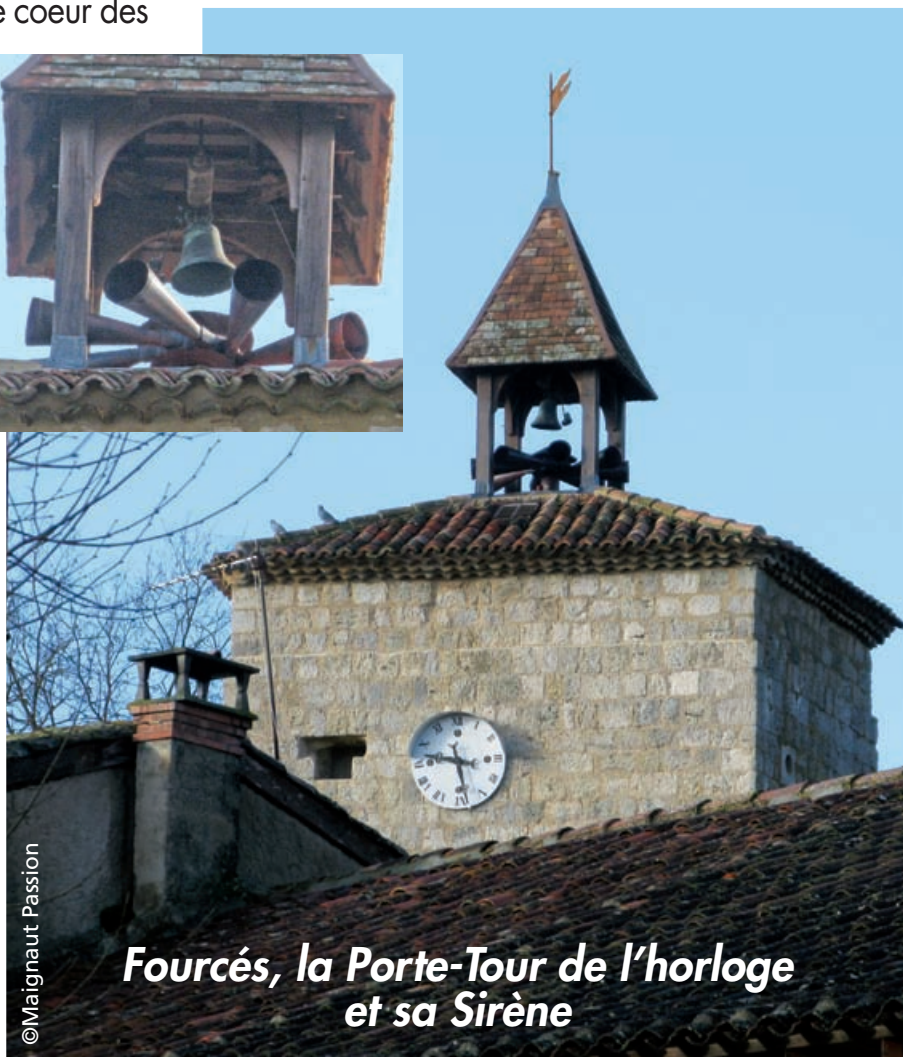
La sirène sera bien sûr placée, pour son utilisation, sous la seule responsabilité de la commune. Elle pourra relayer celle des pompiers de Valence qu'une partie de la commune perçoit mal surtout par vent d'Est et prévenir des grands événements festifs de la commune. Issue de la technologie la plus récente, la sirène pourra également diffuser de la musique et les harangues municipales, elle sera de plus connectable en Wifi à un ordinateur

L'offre de Maignaut Passion

L'exemple fourcésien nous a séduit et nous espérons pouvoir présenter dans quelques semaines

une proposition complète au conseil municipal. Fidèle à sa ligne de conduite consistant à ne pas solliciter le budget communal, l'association proposera de recueillir la totalité des fonds nécessaires. Nous espérons y parvenir en sollicitant plusieurs subventions et notamment celles du Ministère des Armées et du Conseil général. Nous avons déjà contacté plusieurs installateurs, le budget global pourrait s'élever à 25.000 euros et nous espérons obtenir 15.000 euros de nos demandes de subventions et de mécénat.

Pour tout connaître du projet, visualisez la vidéo en page d'accueil de notre site Web
www.maignaut.com



©Maignaut Passion

Fourcés, la Porte-Tour de l'horloge et sa Sirène

Les Forges de Saint-Lubin

Philippe de Saint-Wandrille ***fait du crochet***



Tandis que Claudine Ferté tisse l'osier des 40 derniers nichoirs à pigeons, Philippe de Saint-Wandrille forge à son atelier de Saint-Lubin-de la-Haye, les crochets pour leur fixation murale.

A l'issue de cette opération, le pigeonnier disposera de plus d'une centaine de nichoirs installés.

Dans le N°33 de MPI, nous avons décrit la fabrication de ces crochets, nous publions aujourd'hui des photos du forgeron à son atelier prises début 2010, lors de la fabrication de clous pour une porte du château d'Homps (32). En 2000 pour l'inauguration du pigeonnier restauré, Michel Cardoze avait évoqué la « beauté de l'inutile ».

La raffinement discret, le souci de perfection dans la fabrication de ces crochets ainsi que l'inutilité fonctionnelle de nos nichoirs justifie pleinement la formule.

Maintenant que notre pigeonnier est monument historique, le détail est essentiel.

©S.de Saint-Wandrille

Michel Lucien passe par Mignaut-Tauzia

En février dernier, Michel Lucien nous a adressé le courriel ci-dessous et ses encouragements chaleureux. Il nous révélait qu'il avait participé sous l'égide de la DRAC (Direction Régionale de l'Action Culturelle et du patrimoine) à l'inventaire des pigeonniers de 2009 qui devait conduire notamment à l'inscription du pigeonnier-octroi de Mignaut-Tauzia

Par son livre « Pigeonniers en Midi-Pyrénées » édité en 2008 et par ses conférences, Michel Lucien contribue à la renommée et à la sauvegarde des pigeonniers du Sud-Ouest.

Passionné de photos, il publie dans ce livre de 160 pages, près de 250 photos de pigeonniers sur les quelque 2.500 que contient sa photothèque sur ce thème. Pour découvrir l'ouvrage <http://www.pigeonniers-en-midipyrenees.fr>



Ardent défenseur de la sauvegarde des pigeonniers depuis des années, je ne puis qu'admirer la façon dont votre association a réussi à sauver ce pigeonnier que je connais depuis longtemps.

C'est en venant avec une personne de la DRAC avec qui je collabore pour la mise à l'inventaire des Pigeonniers que j'ai découvert cette restauration et votre combat pour la sauvegarde, il y a de cela un an.

Je ne peux que vous féliciter pour votre combat de sauvegarde d'un patrimoine trop souvent oublié que je fais redécouvrir en animant des soirées avec vidéo conférence.

Au cours d'expos, conférences et Salons du Livre suite à la parution de mon livre en 2008, j'essaye de sensibiliser les gens pour qu'un jour – on ne s'aperçoive pas trop tard – que nous avons un patrimoine régional unique.



Que serait Midi-Pyrénées sans ses Pigeonniers ??

***Cordialement
Michel Lucien***

MAIGNAUT.COM UN SITE À REVISITER

Le premier site web de l'association datait de 1999, c'est-à-dire du siècle dernier et de l'âge de pierre d'Internet. Plusieurs de nos pages qui avaient peu évolué paraissaient franchement ringardes, façon « époque héroïque du Web ».

De plus, au fil des années, les ajouts successifs de pages et de rubriques avaient altéré la navigation d'un site devenu un dangereux labyrinthe semé de culs-de-sac et de chausse-trapes.



La remise à niveau du site était un gros chantier qui nous a longtemps fait renoncer, mais cette année, nous nous sommes attelés à la tâche.

La quasi totalité du site a été remaniée en prenant pour base de construction une largeur de page de 800 pixels au lieu de 640 précédemment ce qui correspond à l'évolution des écrans.

Au total, 44 pages web ont été créées et plus de 750 fichiers images incorporés.

La partie Webjournal, la plus vivante du site est désormais en page d'accueil, les visiteurs y découvriront d'un seul clic ce qui a bougé sur mignaut.com.

Avec des animations flash plus nombreuses et la mise en ligne de séquences vidéos, nous avons l'ambition de vous présenter un site plus attrayant, dynamique et convivial.

Nous sommes persuadés qu'il reste bien des imperfections voire des bugs, n'hésitez pas à nous les reprocher... Lors de votre prochaine visite, merci de nous faire part de vos réactions et de vos attentes.

La Sauvegarde du Gers en Gascogne

Association créée en 1973, agréée en 1978
pour l'urbanisme et la protection de l'environnement

Pour l'amour du Gers

Que nous y soyons né-e-s ou venu-e-s par choix, nous éprouvons dans le Gers, un sentiment de bien-être : il y fait bon vivre et les paysages nous ravissent. Nous tenons à les préserver et à les faire évoluer dans le respect de la spécificité gersoise. Nos communes rurales sont très convoitées par les promoteurs et les industriels. Elles sont soumises à de fortes pressions foncières ou à de forts enjeux paysagers ou architecturaux.

Vos élus ne vous disent pas forcément tout...

Et parfois, des élus locaux, devant un beau dossier « bien ficelé », chancellent ! Leur amour du paysage fond comme neige au soleil. Ils oublient toute civilité ou mieux vont jusqu'à se réserver la meilleure part du gâteau négligeant même d'informer leurs administrés. Et c'est ainsi que des riverains « découvrent » des projets importants. Exit l'intérêt général.

La Sauvegarde du Gers en Gascogne veille

L'association dénonce ces agissements d'un autre âge. Elle veille, étudie, informe, conseille et s'engage sur les sujets d'actualité pour préparer le Gers de demain.

L'association a pour objet la protection de l'environnement, en coopération avec tous les organismes et associations ayant les mêmes préoccupations. Protection de la nature, de l'eau, des paysages, des sites naturels, des villages, de l'architecture rurale.

Récemment, elle a été menée à intervenir sur 3 types de dossiers

1- L'urbanisme, carte communale et plan local d'urbanisme (PLU). Après une vague d'élaborations de cartes communales, le PLU a aujourd'hui la faveur des collectivités locales car il offre de meilleures garanties et une plus grande visibilité sur l'utilisation réelle de l'espace. La Sauvegarde du Gers encourage cette évolution prévue par le règlement d'urbanisme : une commune de petite taille

mais soumise à forte pression foncière ou à de forts enjeux paysagers ou architecturaux a tout intérêt à se doter d'un plan local d'urbanisme (P.L.U.). Au delà de la notion de constructibilité, le PLU constitue aussi un document de planification. Il traduit le projet de développement et de mise en valeur de la commune.

Interventions notamment à Saint-Blancard et Castelnaud d'Auzan

2- L'eau. La gestion de l'eau est un enjeu majeur pour l'avenir de notre département. La Sauvegarde du Gers s'est récemment penchée sur des dossiers d'assainissement.

Interventions notamment à Castelnaud d'Auzan et Maignaut-Tauzia

3- L'électricité solaire : le Gers passe du vert au noir. Des centrales photovoltaïques appelées pudiquement « fermes solaires » commencent à apparaître dans le Gers. Elles transforment des terres agricoles en parcs industriels. Ces spéculations financières autour des énergies renouvelables en particulier le photovoltaïque sont une menace réelle pour le département. Dossiers étudiés à Malabat, Montréal-du-Gers et Valence-sur-Baïse.

La Sauvegarde du Gers en Gascogne vous conseille et vous aide

Vous avez besoin d'un conseil, vous avez une question, La Sauvegarde du Gers dont le rayon d'action s'étend à toute la Gascogne est à vos côtés. Une petite équipe dynamique partage son expérience et vous guide de ses conseils.

Les dossiers à traiter sont de plus en plus nombreux et vous pouvez également nous apporter votre soutien par un don en temps, en compétences ou en numéraire pour aider notre équipe constituée uniquement de bénévoles.



Contact

La Sauvegarde du Gers en Gascogne,
Sénac, 32450 Sémézies Cachan,
05 62 65 47 07
Présidente : Chantal Fauché
sauvegarde.du.gers@orange.fr



Les coquelicots

©DR

L'Association Botanique Gersoise multiplie les initiatives



Silène enflé

©MP

Maignaut Passion a déjà mené deux Animations Nature avec cette association, une conférence sur les orchidées sauvages en 2004 à Saint-Orens-Pouy-Petit et une marche-découverte de la flore de Maignaut-Tauzia en 2006.



Orchis pyramidal

©J.C.-Bayze

Créée en 2003, l'ABG multiplie les initiatives dans le département. Elle compte désormais plus de 100 membres avec une direction collégiale très ouverte et active tirant profit des compétences de tous.

Plusieurs chantiers ont été lancés simultanément:

- ◆ L'inventaire des orchidées
- ◆ La rédaction d'une clé de détermination des Poacées (graminées) -
- ◆ L'inventaire général de la flore départementale, le site internet « eflora32 » sera mis en ligne ce printemps
- ◆ L'inventaire des plantes messicoles (plantes annuelles se développant dans les moissons)
- ◆ L'inventaire des Lépidoptères Rhopalocères (papillons diurnes) et des Zygènes, débuté en 2009



Sylvain azuré

©J.C.-Bayze

Départ de la marche botanique à Maignaut-Tauzia



©V.Vaumat

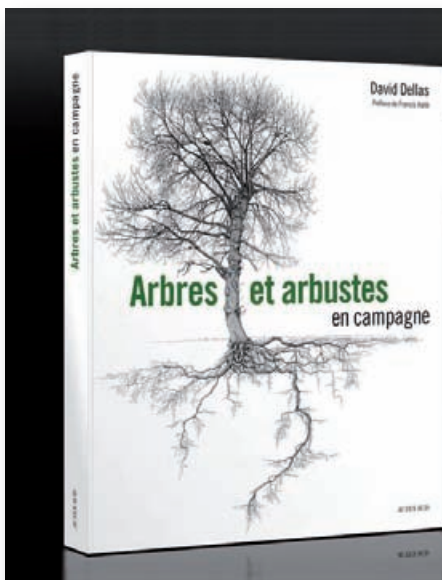
L'ABG organise également tout au long de l'année des ateliers et des sorties de détermination floristique et participe à des expositions. Citons pour le trimestre à venir :

- ◆ 2^e mardis du mois : Ateliers de botanique à Pavie
- ◆ Dimanche 18 avril : étang et bois à Perchède
- ◆ Dimanche 25 avril : Côteaux de Biran
- ◆ Samedi 1^{er} mai Fête des orchidées à St Arailles
- ◆ Dimanche 9 mai Côteaux de Traversières
- ◆ Dimanche 16 mai les bords de la Save à Lombez
- ◆ Dimanche 27 juin Les prairies de Cazaubon

Découvrez le calendrier complet et inscrivez-vous sur le site web <http://assobotanique32.free.fr>

Association Botanique Gersoise		
L'Arrouméc Roumégous		
Gazette de l'Association Botanique Gersoise		
N°32 - Février 2010		
Les Sorties & Ateliers de février à juin 2010		
Date	Thème	Contact
2 ^e Mardi du mois : 9 mars - 13 avril - 11 mai & juin - 23 juillet	Ateliers de botanique à 10000 dans notre local associatif à Pavie, proche Salla polystaline	Clara LEMOUCY 05 62 07 14 73 botanique32@free.fr
Samedi 20 Février	Atelier « photos » / échangez vos photos de fleurs	Bernard LANCHEZTES 06 78 72 10 67 Mac2000@orange.fr
Samedi 27 Mars	Week-end botanique sur la côte Ardéchoise	Pierre LAFARQUE 06 89 22 43 11 monspica@wanadoo.fr
Dimanche 28 Mars	Nuit en gîte / Apéritif pour s'éveiller avant à 11 mois	Yvonne BELLENDRE 05 62 07 14 73 botanique32@free.fr
Lundi 5 avril (Pavie)	Bois de Buzanca	Paul MAGNI 05 62 66 09 37
Dimanche 11 Avril	La Bore des landes ardéchoises à Chilan	Yvonne BELLENDRE 05 62 07 14 73 botanique32@free.fr
Dimanche 18 Avril	Étang et bois à Perchède (Arrouméc)	Yvonne BELLENDRE 05 62 07 14 73 botanique32@free.fr
Dimanche 25 Avril	Coteaux de Biran	Jean-Yves AKIQU 05 62 66 09 37 Jean-Yves.Akiqu@orange.fr
Samedi 1 ^{er} Mai	Fête des Orchidées à St Arailles, site NATURA 2000	CPPI - 05 62 66 83 77 comar@cppe32.org
Dimanche 9 Mai	Coteaux de Traversières	Clara LEMOUCY 05 62 07 14 73 botanique32@free.fr
Dimanche 16 Mai	Ballade nocturne aux habitants de Traversières	Clara LEMOUCY 05 62 07 14 73 botanique32@free.fr
Dimanche 23 Mai	Les bords de la Save à Lombez	Marc Fournier HENNAUT 05 62 62 37 36 marc.fournier@orange.fr
Samedi 29 Mai	Week-end botanique et gastronomique en pays Cathare	Yvonne BELLENDRE 05 62 07 14 73 botanique32@free.fr
Samedi 5 Juin	Diaporama et balade « à la découverte de la Flore et des Faunes de Pavie »	Bernard LANCHEZTES 06 78 72 10 67 Mac2000@orange.fr
Dimanche 6 Juin	Immersion au sein de la réserve naturelle de Perchède	Yvonne BELLENDRE 05 62 07 14 73 botanique32@free.fr
Samedi 12 Juin	Flore de l'Arrouméc	Yvonne BELLENDRE 05 62 07 14 73 botanique32@free.fr
Dimanche 13 Juin	Recherche-Vues Nature - Evénement tout public organisé par la CPPI	CPPI - 05 62 66 83 77 comar@cppe32.org
Samedi 19 Juin	Rallye naturaliste, copromoteur, conférence	Yvonne BELLENDRE 05 62 07 14 73 botanique32@free.fr
Dimanche 27 Juin	Prairies de Cazaubon	Yvonne BELLENDRE 05 62 07 14 73 botanique32@free.fr

Maignaut Passion est désormais membre de l'ABG, une adhésion de simple soutien qui ne confère aucun droit à nos membres mais nous permettra de vous informer régulièrement des activités de l'association.



120 dessins explicites des arbres et arbustes de nos campagnes réalisées par David Dellas, conseiller technique au sein de l'association gersoise « Arbre et Paysage 32 », pour une vision saisissante de précision sur ces végétaux...

Pour en savoir plus : www.arbres-en-campagne.fr www.arbre-et-paysage32.com





Avec l'Anpcen, retrouvez les étoiles

Nous avons déjà évoqué l'action de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes à propos de l'éclairage public (MPI n°31). Nous publions en encadré, la réaction de François Couturier son représentant pour le Gers à un article publié dans notre dernier numéro.

En 2009, L'Anpcen a organisé avec le soutien de l'Association des Maires de France, le Concours « Villes et Villages étoilés » qui vise à réduire la pollution lumineuse. Pour classer les dossiers des candidats, l'Anpcen a élaboré un système de notation précis et complet qui attribue des points positifs ou négatifs aux communes participantes. Pour cette première édition,

les organisateurs ont souhaité favoriser : *« les communes pratiquant ou développant l'extinction nocturne complète, l'utilisation d'éclairage passif, l'absence de mise en lumière du patrimoine naturel et bâtis, la marginalisation des lampes au mercure ou bien encore qui travaillent à maîtriser la consommation électrique liée à l'éclairage public ».*

Site Web :
www.anpcen.fr



38 communes ont été récompensées par la remise d'un label et 6 d'entre-elles ont obtenu le maximum de 5 étoiles.

Aucune commune gersoise n'a été labellisée même si le correspondant du département signale les efforts récents de la ville d'Auch.



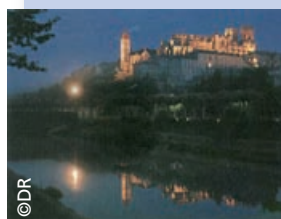
Le concours est reconduit pour 2010

Selon une étude de l'Ademe publiée en 2007, l'éclairage public et de signalisation des communes représenterait 47 % de leur consommation d'électricité. Outre l'aspect environnemental, il s'agit donc aussi d'un réel gisement d'économies pour les budgets municipaux.

Suite à votre article « Logement Vacant », je vous contacte (à nouveau) concernant l'éclairage public. Il est avancé dans cet article que « l'éclairage public irradie la pierre d'envol et pourrait contrarier les mœurs nocturnes de notre petit rapace ».

En tant que correspondant départemental de l'ANPCEN, je me permets de souligner cet article, qui, d'après moi, est un excellent pied de levier pour sensibiliser nos élus au problème de la pollution lumineuse. Certaines communes commencent à prendre en compte cet aspect des choses, notamment Auch qui revoit son éclairage pour éviter la prolifération des ophones*.

François Couturier



*La commune d'Auch a procédé en 2009, au remplacement

de 850 points lumineux énergivores dans le cadre de son plan général d'éclairage. Ce chantier, était aussi destiné à réorienter la lumière vers la rue afin de remédier au problème des ophones, ces insectes attirés par la lumière et qui remontent sur les façades des maisons. Les ophones sont des insectes qui ressemblent aux blattes, ils sont inoffensifs pour l'homme mais peuvent causer des dommages aux appareils électroniques.

**La voie du
numérique
pour
le livre
sur
Mignaut-
Tauzia**



Nous vous avons annoncé à plusieurs reprises la parution prochaine du livre sur l'histoire de la commune et chaque fois nous avons du reculer. S'il ne manque plus que 2 chapitres sur une vingtaine au total, l'absence de nombreuses illustrations, légendes et autorisations de publications d'archives empêchent de mettre en page la totalité de l'ouvrage. Un travail de mise au point qui nécessite beaucoup de temps et de rigueur.

Une nouvelle approche a été définie avec Bertrand Boquien pour faire partager rapidement l'important travail de documentation réalisé tout en nous autorisant toutes modifications sur la rédaction de l'ouvrage. Un livre numérique sera mis en ligne progressivement sur le Net sous forme de PDFs feuilletables et imprimables. Dès ce numéro, et dans chaque bulletin de l'Association, nous publierons des extraits de chapitres qui seront simultanément mis en ligne dans leur intégralité sur le Web.

Au final, nous aurons publié un livre numérique dont le référencement par les moteurs de recherche assurera une large diffusion du contenu et nous pourrons ensuite éditer sereinement un ouvrage-papier. Si toutefois son empreinte carbone reste compatible avec la préservation de la planète !

La politique au village : des années 1800 à 1914

La vie politique à Maignaut au XIX^e et XX^e siècles a souvent donné lieu à des luttes passionnées. Mais, faute de documents, on n'en a qu'une vision fragmentaire, surtout pour la première moitié du XIX^e siècle. Le premier registre des délibérations du Conseil municipal conservé ne commence qu'en 1860. Il faut donc faire feu de tout bois et rechercher à travers des documents de toute nature (recensements, rapports des sous-préfets, procès-verbaux d'installation du conseil municipal ou du maire, listes de candidats proposés à la nomination du préfet, annuaires administratifs du Gers...) les informations susceptibles d'aider à reconstituer cette histoire.

Une pétition contre l'instituteur

Réuni à la mairie le 19 mai 1861, le conseil municipal de Maignaut-Tauzia proteste unanimement contre une pétition adressée le 11 janvier précédent au préfet du Gers par l'ancien maire, Jean Lavay, et par un sieur Broca, probablement ancien conseiller municipal. Cette pétition dénonçait les intrigues de l'instituteur. Les signataires lui reprochaient de se mêler de la politique municipale et d'avoir influencé les électeurs. Ils mettaient en cause son honorabilité en l'accusant de tenir une sorte de tripot privé. A l'époque, le café est souvent vu comme un lieu de discussions politiques et le pouvoir s'en méfie.

Il y a donc eu un changement politique aux dernières élections municipales. Des conseillers sortants ont été battus. Le maire (nommé par l'Administration) s'est sans doute trouvé en conflit avec le nouveau conseil, ou s'est senti désavoué, et a donné sa démission, apparemment avec amertume ! Pour cet ancien maire, le responsable de ce conflit, celui qui a tiré les ficelles, c'est l'instituteur, installé depuis 11 ans à Maignaut. Dans la France du Second Empire, l'instituteur est un personnage encore nouveau sur la scène politique villageoise. Un nouvel homme d'influence, à

côté du maire et du curé. Cette influence peut être mal tolérée par les anciens notables, bien que nous ne soyons pas encore à l'époque de l'école de Jules Ferry, où de nombreux villages vivront une petite guerre entre instituteur et curé ou maire conservateur.

Pétition des sieurs Lavay et Broca 11 janvier 1861

Le conseil municipal rappelle les termes de la pétition :

Ils ont exposé que Mr. Buron, Instituteur public, à Maignaut, lors des dernières élections, avait fait nommer le conseil municipal ; - qu'il fut cause que certains conseillers qui siégeaient au conseil municipal, n'ont pas été réélus ; - qu'il est et qu'il sera l'objet d'une division perpétuelle dans la commune ; - qu'il est cause que Mr. Lavay, ancien maire, a donné sa démission ; - qu'il est marchand de vins ; - qu'il attire chez lui des personnes au nombre desquelles s'adjoint Mr. le Maire, ainsi que le garde champêtre, pour faire au jeu dit Baccara ; - et qu'enfin le conseil municipal nouvellement nommé est hostile au gouvernement.

Délibération du Conseil municipal de Maignaut
du 19 mai 1861 (registre de 1860-1881).

En tout cas, le conseil municipal défend vigoureusement son instituteur, à la conduite « digne d'éloge », qui a su gagner « l'affection des enfants » et qui « mérite l'estime des habitants ». Il dément les allégations des auteurs de la pétition : l'instituteur s'est toujours tenu à l'écart des rivalités locales, n'a jamais vendu de vin, n'est pour rien dans la démission du maire, et n'a jamais joué au baccara... Le

conseil met en avant sa légitimité issue de l'élection au suffrage universel face à ceux qui « ont voulu... troubler la bonne harmonie qui règne entre les habitants, et paralyser les bons rapports qui existent entre l'autorité communale, l'instituteur et l'administration supérieure ». Il termine par une protestation de dévouement au gouvernement impérial.

1892 : trois séances pour élire un maire

Les élections municipales de 1892 aboutissent à une situation confuse. Le nouveau conseil n'a pas de majorité. Il devra se réunir trois fois avant de parvenir à élire un maire. A la première séance, le 15 mai, le vote donne 5 voix au maire sortant Dubouch, et 5 à Bazile Desbarats, l'ancien maire, républicain. Un second tour oppose Dubouch à Alexandre Mouchet : 5 voix contre 5. Le troisième tour ayant donné le même résultat, Alexandre Mouchet est proclamé maire au bénéfice de l'âge. Mais cette élection sera sans doute considérée comme nulle, puisque le procès-verbal est rayé, sans explication. Les conseillers se réunissent à nouveau le 29 mai. Les deux camps restent sur leurs positions : les deux tours de scrutin aboutissent, comme le premier tour du 15 mai, à une égalité parfaite entre Dubouch et Desbarats. Le troisième tour oppose à nouveau Dubouch et Mouchet et aboutit de nouveau à une égalité de suffrages. Alexandre Mouchet, proclamé maire une seconde fois au bénéfice de l'âge, refuse formellement la fonction. Il faut donc recommencer l'élection, mais 5 conseillers s'y opposent. Le conseil n'a plus qu'à se retirer. Jean Dubouch refuse de signer le procès-verbal. On peut imaginer dans quel climat s'est déroulée la séance ! Lorsque le conseil se réunit de nouveau, le 7 juin, un des deux camps a jeté l'éponge : 3 conseillers, le maire sortant Dubouch, l'ancien maire Sylvain Bajolle et le

maire manqué Alexandre Mouchet sont absents. Bazile Desbarats, cette fois, est élu maire, à l'unanimité des 7 membres présents. Il nous manque beaucoup de clés pour comprendre les ressorts de cette petite crise et nous ignorons aussi pourquoi deux membres du camp adverse se sont finalement ralliés (de guerre lasse ?) à Desbarats. Il reste qu'un climat de forte tension entre les deux camps, conservateur et républicain, transparaît à la lecture des procès-verbaux d'élection, pourtant sèchement administratifs.



Acquise en 1842, la maison Dieuzayde abrite la mairie pendant un siècle et demi, ainsi que l'école et le logement de l'instituteur .

Une municipalité de combat

Les élections de 1896 à Maignaut opposent « républicains » et « réactionnaires ». Elles sont sans doute remportées par la liste républicaine. Car si aucun document ne nous renseigne sur les opinions politiques d'Alphonse Lapeyrère, élu maire le 17 mai 1896, on verra que l'homme qui lui succédera bientôt est un républicain résolu. Alphonse Lapeyrère ne reste en effet en fonctions que quelques mois. A-t-il démissionné ? Est-il décédé ? En tout cas, l'Annuaire du Gers de 1897 indique un nouveau maire : Paul-Marie Boué, meunier au Moulin de Maignaut. Il sera réélu trois fois (1900, 1902 et 1908). Le conseil municipal qu'il préside soutiendra vigoureusement la politique anticléricale du gouvernement d'Émile Combes. Appelé à la présidence du Conseil en 1902, après la victoire du Bloc des gauches, Combes mène une lutte énergique contre les congrégations. Le 29 mai 1904 – initiative exceptionnelle dans l'histoire de la commune – le conseil municipal envoie une adresse au ministère, pour exprimer son soutien à la politique gouvernementale : « Les Membres du Conseil Municipal de Maignaut réunis hors séance, adressent au Ministère Combes l'expression de leur dévouement, leurs félicitations les plus sincères pour l'œuvre d'épuration si énergiquement entreprise et l'engagent vivement à persévérer dans la voie des réformes depuis si longtemps attendues par la vraie démocratie. » Quelques semaines plus tard, le préfet fait transmettre au conseil, par l'intermédiaire du sous-préfet, la réponse du président Combes : « Par dépêche du 16 juin courant, en réponse à une adresse de félicitations et de dévouement au Gouvernement votée par le Conseil Municipal de Maignaut, M. le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur et des Cultes, me prie d'être auprès des signataires de cette adresse l'interprète des meilleurs remerciements du Gouvernement, qui a été très touché de cette manifestation. Je vous serais obligé de vouloir bien en aviser les intéressés. » Même affirmation vigoureuse de sentiments républicains et anticléricaux dans le toast porté à la

santé de ses amis politiques par le maire Paul Boué au cours d'un banquet qui réunit à Maignaut les notables républicains des environs. Dans ce bref discours, il célèbre la victoire républicaine à Maignaut aux élections municipales de mai 1908 en évoquant « la lutte ardente que nous avons eu à soutenir contre la réaction cléricale ». Ce qui laisse supposer des combats politiques passionnés, dont il ne nous reste pas d'autre témoignage.

La lutte ardente que nous avons eu à soutenir contre la réaction cléricale...

Citoyens,

Comme représentant de la Commune de Maignaut, j'ai l'agréable devoir de souhaiter la bienvenue à nos amis des communes voisines qui sont venus honorer notre fraternel banquet. Leur présence dans notre modeste cité témoigne de l'intérêt qu'ils ont pris à la lutte ardente que nous avons eu à soutenir contre la réaction cléricale et la joie qu'ils ont éprouvée de notre belle victoire démocratique du 3 mai. Ils se sont réjouis de notre triomphe parce qu'ils savent que nous le devons à votre fière indépendance, à votre amour profond pour la République et aussi à votre admirable discipline contre laquelle sont venues se briser toutes les manœuvres de nos adversaires. Citoyens, je vous prie de lever vos verres en l'honneur de nos invités et de crier avec moi :

Vive la République démocratique !

Texte de discours, Archives familiales.

**Le texte complet
de ce chapitre
du livre numérique
sur Maignaut-Tauzia
est en ligne sur
www.maignaut.com**

POSTE-MODERNISME

« JE CHERCHE APRÈS MARIANNE » LE BLUES DE L'USAGER

La Poste bouge, le service public se modernise et multiplie les services allant de la vente de cartes d'anniversaire, aux gilets fluorescents et aux accessoires pour ordinateur. L'utilisateur traditionnel qui veut « bêtement » acheter des timbres pour poster ses envois ne s'y retrouve pas toujours.

Exemple d'un usager parisien voulant poster 200 exemplaires du bulletin d'une association à destination du Gers.



TEST MATCH N°1

Bureaux de poste de Paris 3 contre usager Bac+5
Vingt minutes de queue postale pour solliciter l'achat de 200 timbres à 90 cents.

Et réponse du PRÉPOSÉ :

« Ceux-là, on n'en a plus, faudrait essayer d'autres postes dans le quartier »

On se s'énervé pas, on parcourt patiemment l'arrondissement queues après queues et la réussite est au bout du chemin.

TEST MATCH N°2

L'envoi suivant pèse plus de 50g et coûterait 1,35 euro l'unité, l'utilisateur économe décide de le poster en ECOPLI à seulement 89 cents.

Re-queue postale et

réponse du PRÉPOSÉ :

« Ceux-là, on n'en fait pas, mais si vous voulez, vous pourriez mettre un timbre à 85 cents plus quatre timbres à 1 cent soit au total 89 cents ».

L'USAGER HORRIFIÉ

« Vous n'y pensez pas, ça ferait 1.000 timbres à coller, vous m'avez pas pitié de ma pauvre langue. Si c'est comme ça, donnez moi des timbres à 90 cents au lieu de 89 cents, 1 cent de perdu par envoi mais ma langue le vaut bien ».

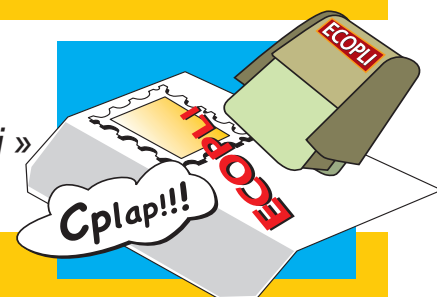


Le PRÉPOSÉ

« Certes, mais 90 cents c'est justement le « tarif NORMAL moins de 50g », la distribution pourrait croire que vous vous êtes trompé sur le poids et surtaxer le destinataire, bien sûr en contestant ça s'arrangerait mais ce serait déplaisant ».

L'USAGER

« Alors je fais quoi »



Le PRÉPOSÉ

« Vous pourriez mettre un tampon rouge ECOPLI sur chaque envoi. Là, y'aurait plus de confusion possible ».

L'USAGER

« Vous vendez ces tampons ».

Le PRÉPOSÉ

« Pas du tout, et d'ailleurs les timbres à 90 cents, on n'en a plus, faudrait voir une autre poste du quartier ».

L'USAGER



En 48 heures, un tampon rouge ECOPLI est réalisé par une entreprise spécialisée pour la somme de 35 euros.

Allergique à toute nouvelle queue, l'utilisateur s'oblige à moderniser son approche et commande les timbres depuis le site internet de La Poste.

Hélas, 200 timbres à 90 cents coûtent 180 euros, ce qui dépasse le montant autorisé pour un envoi simple et le facteur ne montant pas toujours les étages, un avis est déposé dans la boîte à lettres de l'utilisateur pour aller retirer ses timbres... à La Poste du quartier !

Et hop, queue postale derechef !



Conseil de l'utilisateur averti :
passez le même jour plusieurs commandes inférieures à 100 euros, vous pourrez les recevoir chez vous sans signature.

TEST MATCH N°3

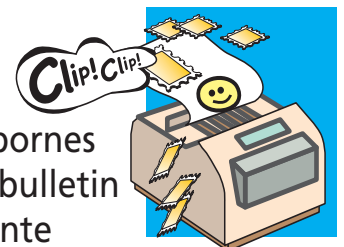
Pour le troisième envoi, résolu à vaincre par la technologie, l'utilisateur décide d'imprimer lui-même les timbres sur son imprimante depuis le site Web de La Poste. Avec humour le site précise que cette possibilité est offerte « Sans surcoût ». Les timbres imprimés directement sur l'enveloppe ont une validité de seulement 6 mois et on ne peut en imprimer plus de 120 d'un coup. Mais bon, si votre imprimante est bien paramétrée cela fonctionne sans trop de stress.

Mais une fois le bulletin sous enveloppe affranchie, ce n'est pas encore gagné, il reste à le déposer dans la **grande boîte jaune**.



Et là l'utilisateur découvre que le progrès a poursuivi sa marche. Pour faciliter le ramassage, La Poste supprime une à une ces merveilleuses ouvertures murales en façade des bâtiments qui permettaient de déposer une quantité illimitée de courrier. Les nouvelles bornes placées devant les agences sont plus modestes de dimension et seule la moitié supérieure reçoit le courrier soit un quart du volume seulement pour les destinations « Autres départements ».

Il faut donc parcourir l'arrondissement pour répartir sur 3 à 4 bornes les 200 exemplaires du bulletin avec chaque fois la honte de saturer les boîtes pour les suivants.



Croisez les doigts pour que les tags (flashcodes) des timbres imprimés soient bien lus par les scanners postaux car il s'agit du présent envoi et vous en êtes les destinataires-cobayes.

BONS BAISERS POSTAUX DE MAIGNAUT PASSION

Le CPIE pays gersois

fête ses 10 ans au service de l'environnement

De son vrai nom Gascogne Nature Environnement, l'association a été créée en 2000. En 2004, au vu de la diversification de ses activités notamment pour le développement durable et de son implication dans tout le département, elle a été labellisée CPIE Pays Gersois. Elle bénéficie au château de l'Isle-de-Noé, de vastes locaux mis à sa disposition par le Conseil Général.

Pour le second trimestre 2010, l'association vous propose de multiples occasions de découvertes Nature dans le Gers, pour les adultes ou pour les « petits curieux »
Inscription obligatoire au 05 62 66 85 77.

Rappelons également les Journées Nature Midi Pyrénées qui se dérouleront du 29 mai au 6 juin 2010 et dont la coordination départementale est assurée par le CPIE pays gersois. La version 2009 de ces journées avait rassemblé près de 1.000 personnes dans le Gers, autour de 60 animations.

CPIE pays gersois - Au Château 32300 L'Isle-de-Noe
 Tél/Fax : 05 62 66 85 77 - contact@cpie32.org - www.cpie32.org



©D.Massy-Fotolia

AVRIL

- 10. **Salamandres et compagnie**
- 23. **Colorons au naturel** : utilisation de teinture naturelles sur tissus, atelier au château
- 25. **Une tortue sauvage en Midi-Pyrénées** : la cistude

MAI

- 1^{er}. **Fête de l'orchidée à Saint-Arilles**
- 12. **La belle et les bêtes** : randonnée botanique sur les côteaux secs
- 23. **Les oiseaux nicheurs du Lizet**

JUIN

- 9. **Têtes en l'air** : randonnée botanique
- 18 et 19. **Fête de la Biodiversité gersoise** dans le cadre de l'année de la Biodiversité, un grand rendez-vous Nature au château de l'Isle-de-Noé
- 20. **Au gré des moulins**
- 23. **A l'aventure dans la nature** : grand jeu de piste

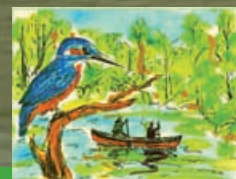


©A.Gaynard-Fotolia

C A L E N D R I E R

Les Canoës de Beaucaire

15 ans déjà !



Randonnées libres ou accompagnées
En juillet et août tous les jours à 9h et 14h
Le reste de l'année sur réservation
Tél. : 05 62 68 15 95

Première mise à l'eau, été 1995

Quelques mois auparavant, nous avons vu arriver au village une Ami 8 avec un kayak sur sa galerie. Jean-Luc Daguzan, passionné d'activités nature, parcourait à cette époque les rivières du département. Son but, apprécier les possibilités de navigation pour le canoë kayak. Pour lui, la plus intéressante était la Baise, pour son calme et son côté sauvage. La municipalité de Beaucaire accroche à l'idée, le maire Paul Ardit, ayant lui-même vu des gabarres au port de Beaucaire. Le Foyer est chargé de réaliser « cette vision ». La mairie rénove et met à disposition un local pour l'accueil de la clientèle.

L'aventure est lancée, plus de 30 bénévoles y participent

Les Contrats de Terroirs et des aides européennes nous accompagnent sur l'investissement, la mairie de Valence nous prête un minibus. Les dépliants publicitaires sont photocopiés au Conseil Général, l'illustration des affiches est réalisée par les enfants de la commune, au cours

d'ateliers pendant les vacances de Pâques. La rivière abandonnée, qui avait toujours été une source de richesses, moulins, forges, filatures, transport, va retrouver une activité.

Tracteurs, câbles, tronçonneuses, enlèvent les embâcles. On ramasse les ordures flottantes.

Les premiers vacanciers arrivent le 14 juillet 1995, ils seront 600

Depuis, la structure a évolué : emploi, matériel, communication... Un animateur sportif aidé de 3 saisonniers et de bénévoles gèrent 70 canoës et kayaks, 120 gilets et pagaies, 3 minibus, 2 remorques à bateaux. Ils accueillent 3 500 personnes. La saison 2010 s'ouvre le 18 mars avec la venue d'une école des Etats Unis, le 20 mars nettoyage de rivière, le samedi 3 avril Mme le Maire de Beaucaire lance officiellement la saison 2010.

Jean-Claude Bayze

www.canoesdebeaucaire.com



©PackShot-Fotolia

Aménagement de la place de Mignaut : **si cher mais tellement vert**

Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, le maire a dévoilé plan à l'appui ses desseins pour l'aménagement de la place du village. Deux idées directrices : privilégier les surfaces en espaces verts et limiter le stationnement et la circulation des véhicules.

La découverte du projet fut une bonne surprise. Quelques difficultés pourraient cependant apparaître avec les riverains qui comme l'Association le déplorait n'ont pas été consultés, mais l'important sera en tout cas de maintenir la cohérence du plan initial de l'architecte. Le coût annoncé de 200 000 euros est élevé, il faut espérer que cela comprend bien le remplacement des lampadaires publics qui paraîtraient encore plus « tarte » sur la place new look. Dans l'attente du détail des réalisations, l'avis est globalement favorable.

Serge Belliard

Sondage quel format pour Mignaut Passion Info

Vos réactions ont été nombreuses suite au changement de format de notre bulletin.

Avis favorables et défavorables s'équilibrent. Parmi les justifications invoquées, nous avons retenu avec le sourire l'acquisition d'un nouveau classeur de rangement ou la comparaison avec le format du bulletin municipal. Nous avons maintenu le format A5 pour ce numéro mais cela reste expérimental. Vous aussi, si vous ne l'avez pas fait, communiquez-nous votre préférence.



©MPI

ELECTIONS Adieu au « parti d'en rire »

Les contribuables mignautois ont financé l'acquisition de panneaux d'affichage réglementaires et républicains. La particularité locale des bricolo-panneaux qui avait déclenché notre hilarité (voir MPI n°26) disparaît.

Bilan comptable 2009 de l'Association

Recettes	Dons et cotisations	10.435,00 €
	Divers	2.408,38 €
	Total	12.843,38 €
Dépenses	Travaux, études	17.406,45 €
	Frais généraux	1.067,42 €
	Total	18.473,87 €
Perte de l'exercice		- 5.630,49 €
Report du solde 2008		+ 7.060,59 €
Trésorerie au 31/12/2009		+ 1.430,10 €

Association Mignaut Passion

Au village - 32310 Mignaut-Tauzia - Téléphone 06 81 47 23 48

E-mail : hello@mignaut.com - Internet : mignaut.com

Composition du bureau - *président* : Serge Belliard, *secrétaire* : Jean Salaün, *trésorier* : Caroline Bulfoni

Cotisation de membre de l'association : 15 euros pour l'année 2010